

MINISTERE
AUPRES DU PREMIER MINISTRE,
CHARGE DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail



MODELE D 1010 - PRIMITIVE

DECLARATION FISCALE D'EXISTENCE

PERSONNE PHYSIQUE

A souscrire :

- avant le commencement des opérations (Art. 146 LPF)

Le défaut de déclaration est sanctionné par une amende de 500 000 francs

A - IDENTIFICATION DU CONTRIBUABLE

Nom et prénom(s) : GNANA ALGUESSAN VINCENT DE PAUL
 Né (e) le : 09/08/1978 à : AKROU (CIV) Nationalité : IVOIRIENNE
 Pièce d'identité (1) n° C0042136430 délivrée le : 18/08/2019 à : JACQUEVILLE
 Nom du père : GNANA HONORE
 Nom de la mère : ATTIHOUA AMOIN

Adresse personnelle

Ville : TANKESSE Commune : TANKESSE Quartier : MARCHE
 Rue : Lot : Ilot :
 Téléphone n° : 0707118308 / 0101156441
 Fax n° : Email :
 Boîte postale :

Registre du commerce

N° : C1-DKO-2021-A-302 délivré le : 27/08/2021
 par : M. AGOH KERIC REGIS attaché des greffes et
parquets de la section civile

1- Joindre obligatoirement la photocopie de la pièce d'identité du demandeur

B - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Nom commercial : EVENT SERVICES
 Sigle : Forme juridique :
 Boîte postale :

C - LOCALISATION DE L'ENTREPRISE

Siège social
 - Commune : TANKESSE Quartier : MARCHE
 - Rue : Lot n° : Ilot :
 Réf. cadastrale
 - Section : Parcelle :
 - IF N° :

D - AUTRES ETABLISSEMENTS

Nature	Nombre	Localité
Entrepôt		
Magasin		
Succursale (agence)		
Usine		
Boutique		
Autres (2)		

2- Produire un état complémentaire si nécessaire

E - ACTIVITE

Activité principale

Nature exacte : TRANSACTIONS MOBILE MONEY
 Date de début : Janvier 2022

Autres activités

Nature exacte :
 Date de début :

F - CHIFFRE D'AFFAIRES

Chiffre d'affaires prévisionnel :

RESERVE A L'ADMINISTRATION

Code CDI

9 1 2

N° de compte contribuable

2 2 3 1 0 0 2

Code activité

S C E 0 5 0 9

Régime d'imposition

RNI RSI IM TEE Emplo
 year

Obligations fiscales

Patente (TCE) ☒

Impôt BIC/BA

Impôt BNC

TVA

TOB

Taxe sur les ventes de bois
 en grumes

ITS

AIRSI

TSE

Impôts fonciers

Impôt des microentreprises /

Taxe d'Etat de l'entrepreneur

IGR

Autres (A préciser) :

Régimes particuliers

Exonération totale

Période : du / / / / / / / / au
 / / / / / / / /

Exonération partielle

Période : du / / / / / / / / au
 / / / / / / / /

Fondement de l'exonération

Code des Investissements

Code minier

Code pétrolier

Régime franc

Autres (A préciser)

Signature et cachet
 du Chef du Service d'Assiette
 SAID DE
 KOUN-FAO
 Le Chef
 de Service
 Inspecteur des Impôts